

2014

Actes du colloque

QUELLES
RECHERCHES POUR QUELLE
ACTION PUBLIQUE?
LES DÉFIS D'UNE PRISE DE
DÉCISION MIEUX INFORMÉE

Éditorial

Par **Pierre Cliche**, Professeur invité, École nationale
d'administration publique

pierre.cliche@enap.ca

Et **Benoît Rigaud**, Professionnel de recherche, École
nationale d'administration publique

benoit.rigaud@enap.ca

DÉPÔT LÉGAL

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2014

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, 2014

ISSN 1929-3348 (en ligne)

Le choix des thèmes et des textes de *Télescope* fait l'objet d'une réflexion collégiale de la part des membres de L'Observatoire. Avant publication, tout article est soumis à un comité composé d'universitaires qui évalue son acceptabilité. En cas de controverse sur un article ou sur une partie d'un article, l'auteur est avisé. La révision linguistique est obligatoire. Elle est assurée par les services spécialisés de l'ENAP. La reproduction totale ou partielle de *Télescope* est autorisée avec mention obligatoire de la source. Les professeurs d'établissements d'enseignement ne sont pas tenus de demander une autorisation pour distribuer des photocopies.

Les numéros réguliers de la revue *Télescope* sont indexés dans EBSCO, Repère et Érudit (www.erudit.org/revue/telescope)

Télescope bénéficie du soutien financier de l'ENAP et du gouvernement du Québec.

INFORMATION ET ABONNEMENTS

eve.cloutier@enap.ca | 418 641-3000, poste 6574 | www.telescope.enap.ca

Que ce soit lors de la prise de décisions relatives à l'évolution des politiques et des programmes gouvernementaux, de la préparation des interventions législatives ou encore de la définition des grandes orientations et priorités publiques, l'administration publique est en quête d'informations pertinentes qui lui permettront d'asseoir ses interventions sur des bases solides et de présenter clairement aux citoyens comment les choix gouvernementaux sont effectués.

Ces études sont souvent le fruit de synthèses rédigées par les équipes ministérielles à partir des matériaux produits par les chercheurs universitaires. Aujourd'hui comme avant, l'administration publique n'est pas en mesure d'effectuer elle-même toutes les recherches dont elle a besoin. Elle doit ainsi pouvoir s'appuyer sur des recherches externes de qualité.

Pour souligner ses 20 ans, le 27 septembre 2013, L'Observatoire de l'administration publique a organisé un colloque sur ce sujet important des rapports de l'action publique aux savoirs. Le choix de ce sujet s'est imposé de lui-même compte tenu de la mission de L'Observatoire d'analyser l'évolution des administrations publiques à l'échelle internationale et de diffuser largement le fruit de ses recherches auprès de toutes personnes intéressées par l'avenir des services publics.

Au cours de cette journée, une dizaine d'universitaires et de praticiens de l'administration publique ont été invités à traiter des enjeux de la valorisation des connaissances dans les politiques publiques. Les présentations et les échanges avec le public qui les ont suivies ont visé quatre objectifs :

1. Favoriser la compréhension mutuelle des normes propres à chacun des deux milieux principalement concernés par le sujet du colloque, le milieu de la pratique de l'administration publique et de celui de la recherche universitaire;
2. Par la comparaison des approches nationales, tirer des enseignements en ce qui concerne l'utilisation de la recherche par les administrations publiques;
3. Cerner les enjeux politiques et éthiques de la collaboration entre chercheurs et praticiens;
4. Mettre en lumière certaines innovations en matière de recherche et de collaboration.

Vous trouverez sur le présent site de la revue *Télescope* les actes de ce colloque. En tant qu'organisateur, nous tenons à remercier les présentateurs et nos partenaires dans ce projet, le ministère du Conseil exécutif et l'Institut d'administration publique de Québec. Nous remercions également l'ensemble du personnel de L'Observatoire pour son engagement à faire de cet événement un succès.